

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

NIVEAU 1

Doctrine d'accueil

- Cours en présentiel au collège
- **Retour progressif à une salle préférentielle par enseignant**
- **Zone / niveau dans la cour**

Protocole sanitaire

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et **les élèves à compter du collège** (droit commun en extérieur)
- **Limitation des regroupements importants**
- Désinfection des surfaces fréquemment touchées **une fois par jour** et des tables du réfectoire après chaque service

Activités physiques et sportives

- **Pas de restriction** à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)
- Pas de port du masque ni en intérieur ni en extérieur sauf pour les élèves statiques

Protocole de contact-tracing

- **Collèges et lycées :**
 - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance comme les élèves de moins de 12 ans.
 - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel

SELF : passage par niveau et par classe, jauge adaptée. Les tables du self sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service.

- Dès le **niveau 1 / niveau vert**, la journée et les activités scolaires sont organisées de manière à limiter, dans la mesure du possible, les regroupements et les croisements importants entre groupes (en particulier au moment de l'arrivée et du départ des élèves).
- La limitation du brassage entre groupes d'élèves (classes, groupes de classes, niveaux) n'est pas obligatoire.
- La cour s'organise en zones accueillant chacune un niveau en alternance semaines A et B.
- Le retour à une salle préférentielle est progressif pour ne pas chambouler les repères et perturber le fonctionnement général de l'établissement.

En cas d'éviction scolaire :

La continuité pédagogique est assurée et mise en oeuvre grâce à :

- l'ENT (it's learning) : systèmes de messagerie (mail et chat), systèmes d'envoi et de stockage de ressources dans l'espace disciplinaire de la classe.
- Logiciel Pronote : accès au cahier de texte, devoirs, système de dépôt de fichiers également disponible.
- Stocad : système de récupération de ressources par l'élève via l'espace public (supplée les solutions pré-citées).
- En cas d'absence d'outil informatique ou d'accès à internet, les ressources sont photocopiées par les enseignants, centralisées par la vie scolaire et récupérées par la famille en établissement.

À noter : enquête sur le matériel informatique à disposition des élèves à leur domicile réalisée à la rentrée 2021.



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021



ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

NIVEAU 2

Doctrine d'accueil

- Cours en présentiel au collège
- Une salle préférentielle à la classe avec maintien des cours dans les salles spécialisées
- zone / niveau dans la cour

Protocole sanitaire

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)
- Limitation du brassage par niveau obligatoire
- Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service

Activités physiques et sportives

- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive

Protocole de contact-tracing

- Collèges et lycées :
 - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance comme les élèves de moins de 12 ans.
 - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel

SELF : passage par niveau et par classe, jauge réduite. Les tables du self sont nettoyées et désinfectées, a minima, après chaque service.

- ➔ La stabilité des groupes est recherchée. Il est recommandé d'organiser un service individuel (plateaux, couverts, eau, dressage à l'assiette ou au plateau)

CIRCULATION : la limitation du brassage entre élèves de groupes différents est requise à minima par niveau.

- Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée. Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible, la limitation du brassage s'applique par niveau.
- La circulation des élèves dans les bâtiments : les déplacements des élèves sont limités, organisés et encadrés. Pour cette raison, il est attribué une salle à chaque classe (en dehors des salles spécialisées et des ateliers).

RÉUNIONS : maintenues en présence en conviant toutes les parties prenantes.

En cas d'éviction scolaire :

La continuité pédagogique est assurée et mise en oeuvre grâce à :

- l'ENT (it's learning) : systèmes de messagerie (mail et chat), systèmes d'envoi et de stockage de ressources dans l'espace disciplinaire de la classe.
- Logiciel Pronote : accès au cahier de texte, devoirs, système de dépôt de fichiers également disponible.
- Stocad : système de récupération de ressources par l'élève via l'espace public (supplée les solutions pré-citées).
- En cas d'absence d'outil informatique ou d'accès à internet, les ressources sont photocopiées par les enseignants, centralisées par la vie scolaire et récupérées par la famille en établissement.

À noter : enquête sur le matériel informatique à disposition des élèves à leur domicile réalisée à la rentrée 2021.



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021



ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

NIVEAU 3

Doctrine d'accueil

- Cours en présentiel au collège
- Une salle préférentielle à la classe avec maintien des cours dans les salles spécialisées
- zone / niveau dans la cour

Protocole sanitaire

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré**
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchés **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**

Activités physiques et sportives

- Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en **intérieur pour les activités de basse intensité** compatible avec le port du masque et les règles de distanciation

Protocole de contact-tracing

- **Collèges et lycées :**
 - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance comme les élèves de moins de 12 ans.
 - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel

SELF : passage par niveau et par classe, jauge réduite. Les tables du self sont nettoyées et désinfectées après chaque repas :

- ➔ La stabilité des groupes est recherchée. Un service individuel est mis en place (plateaux, couverts, eau, dressage à l'assiette ou au plateau)

CIRCULATION / BRASSAGE : la limitation du brassage entre élèves de groupes différents est requise.

- Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée. Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible, la limitation du brassage s'applique par niveau.
- La circulation des élèves dans les bâtiments : les déplacements des élèves sont limités, organisés et encadrés. Pour cette raison, il est attribué une salle à chaque classe (en dehors des salles spécialisées et des ateliers).

RÉUNIONS : proposées avec l'alternative en présence / distance pour toutes les parties prenantes.

En cas d'éviction scolaire :

- La continuité pédagogique est assurée et mise en oeuvre grâce à :
- L'ENT (it's learning) : systèmes de messagerie (mail et chat), systèmes d'envoi et de stockage de ressources dans l'espace disciplinaire de la classe.
 - Logiciel Pronote : accès au cahier de texte, devoirs, système de dépôt de fichiers également disponible.
 - Stocad : système de récupération de ressources par l'élève via l'espace public (supplée les solutions pré-citées).
 - En cas d'absence d'outil informatique ou d'accès à internet, les ressources sont photocopiées par les enseignants, centralisées par la vie scolaire et récupérées par la famille en établissement.

À noter : enquête sur le matériel informatique à disposition des élèves à leur domicile réalisée à la rentrée 2021.



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021



ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT

Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

NIVEAU 4

Doctrine d'accueil

- **Hybridation pour les élèves de 4^e et 3^e avec jauge à 50 %**
- Une salle préférentielle à la classe + dans les salles spécialisées
- zones dans la cour

Protocole sanitaire

- Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains
- Port du masque obligatoire **en intérieur et en extérieur** pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire
- Limitation du brassage par niveau obligatoire et **par classe pendant la restauration dans le 1^{er} degré**
- Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées **plusieurs fois par jour** et des tables du réfectoire, si possible, **après chaque repas**

Activités physiques et sportives

- Activités physiques et sportives autorisées **uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres**

Protocole de contact-tracing

- **Collèges et lycées :**
 - les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance comme les élèves de moins de 12 ans.
 - les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel

SELF : passage par niveau et par classe, jauge réduite. Les tables du self sont nettoyées et désinfectées après chaque repas :

- ➔ La stabilité des groupes est recherchée. Un service individuel est mis en place (plateaux, couverts, eau, dressage à l'assiette ou au plateau)

CIRCULATION / BRASSAGE : la limitation du brassage entre élèves de groupes différents est requise.

- Cette limitation est d'autant plus nécessaire lorsque la distanciation entre élèves d'un même groupe peut difficilement être respectée. Lorsque le non brassage entre classes n'est pas possible, la limitation du brassage s'applique par niveau.
- La circulation des élèves dans les bâtiments : les déplacements des élèves sont limités, organisés et encadrés. Pour cette raison, il est attribué une salle à chaque classe (en dehors des salles spécialisées et des ateliers).

RÉUNIONS : proposées avec l'alternative en présence / distance pour toutes les parties prenantes.

HYBRIDATION : planning avec jours de présence en alternance semaine A et B. Sur deux semaines, chaque élève a bénéficié d'un nombre équivalent de présences en établissement.

En cas d'éviction scolaire et pour l'enseignement hybride en 4^e-3^e :

- La continuité pédagogique est assurée et mise en oeuvre grâce à :
- l'ENT (it's learning) : systèmes de messagerie (mail et chat), systèmes d'envoi et de stockage de ressources dans l'espace disciplinaire de la classe.
 - Logiciel Pronote : accès au cahier de texte, devoirs, système de dépôt de fichiers également disponible.
 - Stocad : système de récupération de ressources par l'élève via l'espace public (supplée les solutions pré-citées).
 - En cas d'absence d'outil informatique ou d'accès à internet, les ressources sont photocopiées par les enseignants, centralisées par la vie scolaire et récupérées par la famille en établissement.

À noter : enquête sur le matériel informatique à disposition des élèves à leur domicile réalisée à la rentrée 2021.



[EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.education.gouv.fr/info-coronavirus)

Août 2021

